

Edito >

Il est temps de réagir !

Si nous disposions d'un panneau de contrôle avec un certain nombre d'indicateurs concernant notre département, il y en aurait beaucoup à s'éclairer de rouge... et pourtant, nous avons l'impression, aujourd'hui, que le pilote, ne se rend pas compte qu'il est nécessaire de réagir, avec force... voire... déjà... de se réveiller.

Notre département cache, sous sa qualité de vie, sa douceur et son attractivité, des réalités inquiétantes qu'il faudrait prendre à bras-le-corps. Le 25 février, par exemple, le journal *Ouest-France* publiait une analyse sur le vieillissement qui, dans notre département, est largement supérieur à la moyenne nationale. Une tendance qui va d'ailleurs s'accroître. On peut lire, à ce sujet, des chiffres qui ne peuvent laisser indifférents : pourquoi, la Manche est le deuxième département de France pour le taux de suicide ? Les chutes sont un véritable fléau. Les Manchoises et le Manchois le savent... Combien de vies et de retraites paisibles complètement bouleversées par une simple chute ! Il ne faut pas penser que ce soit une fatalité. Il y a des logements non adaptés, des infrastructures publiques peu accessibles etc. Oui, il faut agir ! Nous pourrions prendre tellement d'exemples de ce contraste, sur l'insertion, sur l'enfance en danger... Et le choc démographique qui doit nous faire réfléchir à notre réseau éducatif... Parlons environnement aussi, le littoral, l'eau... des sujets essentiels.

Il reste encore deux ans à ce mandat de Conseiller départemental... Et des cinq ans déjà passés, nous restons sur le constat d'un manque considérable de prise en compte des grands enjeux... Rien n'a été fait pour lancer la transformation de fond de notre action départementale alors que la société change profondément. La Manche a pourtant, à la fois, les moyens et surtout des atouts que beaucoup d'autres territoires nous envient. Alors, arrêtons d'être dans la gestion. Comme élus, nous devons être dans l'innovation, l'anticipation, la construction politique et nous devons porter les transformations dont les habitants ont besoin pour un meilleur avenir.

Dans quelques semaines, les équipes municipales et intercommunales vont se mettre en place. Nous devrions profiter de ce moment pour montrer que le Conseil départemental est le chef de file d'un territoire qui, tourné vers l'avenir, regarde en face les défis qui se présentent et porte un grand projet territorial solidaire et ambitieux.



Bon à savoir...

Votre lettre numéro 15

Cette lettre sera plus courte que la précédente. En effet, la session du 13 février dernier, dont il est question dans ce numéro, comportait un ordre du jour pour le moins léger : simplement 10 rapports dont une motion conjointe déposée quelques jours avant l'assemblée plénière. Il s'agissait, surtout de remplir une obligation légale et démocratique, en particulier vis-à-vis de l'opposition, mais aussi des citoyens : la présentation des orientations budgétaires.

Si nous avons pu prendre position, à travers l'intervention de Karine Duval, il n'y a pas de vote en tant que tel sur les OB, mais un vote pour prendre acte de la présentation qui est faite.

Prochain rendez-vous : le budget !

Nouveau : Utilisez les liens

Un nouveau moyen d'accéder directement aux contenus externes est disponible. Partout où vous trouverez des QR-Codes, il vous est possible de cliquer sur vidéo ou texte et d'accéder directement au contenu. Pratique lors de la lecture de la lettre sur écran :

Utilisez les QR-Codes

Dans cette lettre, scannez les QR Code pour accéder au fichier PDF des interventions.



Les interventions en vidéo

La plénière est retransmise en direct et consultable en différé sur Vimeo. Le second QR-Code renvoie à l'intervention en vidéo.

Session du 13 février 2026

Retransmission à partir de 9h00...

Ordre du jour

- HORS SERIE -	
0-01	Rapport égalité entre les femmes et les hommes 2025 et plan d'actions 2026-2028
0-02	Motion concernant la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) et la prise en compte insuffisante de l'ouest de la Normandie
- ACTION SOCIALE -	
1-01	Schéma départemental de l'autonomie 2025-2029 "Ensemble, relevons les défis de l'autonomie dans la Manche" - Aide à l'investissement - EHPAD de Torigny-les-Villes [canton de Condé-sur-Vire]
- APPUI AUX TERRITOIRES -	
2-01	Partenariat entre le Département de la Manche et l'association Symbiose Normandie pour la mise en œuvre de Paiements pour services environnementaux (PSE) "Haie biodiversité"
- ATTRACTIVITÉ ET NUMÉRIQUE -	
4-01	Projet de mandature 2022-2028 - Numérique et territoires - La réduction des inégalités numériques, vers une stratégie globale et territorialisée
- AFFAIRES GÉNÉRALES -	
5-01	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil départemental du 12 décembre 2025
5-02	Désignation de représentants de l'assemblée départementale au sein des organismes
5-03	Délégation de compétence au président - Décisions prises dans le cadre de la commande publique
5-04	Evolution des postes et état annuel des indemnités des conseillers départementaux
5-05	Débat d'orientations budgétaires 2026

Ouverture de la séance

Ouverture de la séance plénière

13/02/2026

Intervention de Karine Duval



Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,
Pour commencer ces propos, je voulais revenir sur un événement de début janvier. En effet, le secteur nord de notre département a été touché par la tempête Gorette, une forme exceptionnelle de coup de vent se développant d'une manière très rapide. Avec le groupe, nous souhaitons remercier l'ensemble des services qui se sont mobilisés pour anticiper les conséquences de la tempête et porter secours aux sinistrés et rétablir au plus vite des conditions de vie et de

circulation normales. Avec 1225 interventions, les sapeurs-pompiers ont été particulièrement sollicités comme ce fut le cas pour nos propres services qui ont été sur le pont pour dégager les routes. Cette tempête et les intempéries que connaît la France depuis ce début d'année nous rappellent que le bouleversement climatique a des conséquences concrètes et appellent à la fois les collectivités et à la fois chaque citoyen à s'y préparer. Nous devons travailler la résilience à tous les niveaux pour faire face à cette succession de crises.

Sapeurs-pompiers : rapport de la chambre régionale des comptes

D'ailleurs, la presse a relaté, ces derniers jours, la remise du rapport de la chambre régionale des comptes qui a examiné la manière dont le SDIS adapte son organisation face au changement climatique. Les recommandations doivent nous interpellier, nous, financeurs. Le SDIS a produit un nouveau schéma départemental de couverture des risques justement pour préparer cette adaptation dans un département où, comme le souligne la CRC, 7 900 bâtiments et 1 500 km de routes sont sous les plus hautes eaux marines actuelles, dans un département où la population vieillit et fait face à un isolement de plus en plus marqué. Cela fait écho au débat que nous avons eu au moment de l'adoption du SDACR, où vous aviez refusé de vous engager, dans le temps, à financer à hauteur des besoins. Nous verrons pourtant, tout à l'heure, que les recettes des taxes sur les assurances, qui compensent grandement la participation du Conseil départemental au fonctionnement du SDIS, connaît de fortes augmentations d'année en année... C'est justement une recette dont la dynamique correspond à la couverture des risques... Il serait donc juste que les sapeurs-pompiers puissent pleinement en bénéficier, en particulier pour mettre en œuvre les recommandations de la CRC.

Débat des orientations budgétaires

Cette séance plénière, à l'inverse de celle de décembre a un ordre du jour limité. Passage obligé dans la préparation budgétaire, elle permet de présenter les orientations budgétaires et représente un moment essentiel dans le processus démocratique puisqu'elle permet un échange majorité opposition autour du budget et des priorités. Ce qui est d'autant plus nécessaire alors que les finances sont de plus en plus serrées et nécessitent de faire des choix. Autre intérêt de ce débat : commencer à recueillir des éléments sur l'exécution du budget de l'an passé. Au moment de voter le budget 2025, les chiffres étaient particulièrement alarmistes avec un niveau d'épargne historiquement bas et une dette en progression. Nous verrons que la situation financière, finalement, n'aura pas été celle-là. Ce qui est à la fois une bonne nouvelle, mais qui laisse aussi interrogatif sur la structure même de nos recettes : la bonne santé financière s'appuyant quasi-exclusivement sur une recette très sensible à la conjoncture, les droits de mutation. Nous reviendrons sur ces sujets dans le débat.

L'autre bonne nouvelle, c'est que la France s'est dotée d'un budget ! Certes, tardivement, mais un vrai budget et non pas une loi spéciale. Et cela a un impact

important sur les départements et le nôtre en particulier. En effet, la contribution des départements au redressement des finances publiques n'est que de 6% contre 38% l'an passé. L'État a compris, et à juste titre, que nous portions une mission essentielle de solidarité et que l'impact financier ne pouvait porter sur ce type de dépenses. Il a peut-être aussi compris la place qu'est celle des départements en matière de soutien aux investissements publics et en matière de solidarité territoriale en particulier envers les collectivités du bloc communal. C'est ce que nous appelons de nos vœux en décembre à travers les motions communes que nous avons votées. Certes, il y a encore du chemin à parcourir avant que les compensations sur l'action sociale ne soient à la hauteur des enjeux, mais c'est déjà un pas si nous sommes relativement préservés de l'effort demandé. D'après les simulations de départements de France, suite à la l'allègement du

DILICO nous ne devrions pas être impactés et nous pourrions même prétendre au fonds de sauvegarde renforcé. A confirmer.

Ligne nouvelle Paris-Normandie

En début de session, nous voterons une motion commune au sujet de la liaison ferroviaire entre Paris et la Normandie, la LNPN. Le récent incident sur la ligne Paris-Cherbourg a montré, à la fois, la vulnérabilité, la dépendance et l'absolue nécessité d'une infrastructure de qualité pour rejoindre le Cotentin. Si nous pouvons saluer la qualité, la rapidité et les moyens mis en œuvre par SNCF réseau pour traiter ce déraillement hors du commun, cette situation n'a fait que renforcer nos inquiétudes. Vous avez raison de le souligner Monsieur le Président, il est nécessaire de taper du poing sur la table pour que nous, à l'ouest de la Normandie, nous ne soyons pas les grands oubliés du rail. La LNPN doit permettre d'améliorer les liaisons jusqu'aux extrémités de la Normandie

(vue de Paris) et les terminaisons que sont Cherbourg et Granville. D'ailleurs notre démarche va appuyer celle lancée par la Sénatrice socialiste du Calvados Corinne Féret qui vient de proposer un courrier commun à tous les parlementaires de l'ex-Basse-Normandie pour interpellier le premier ministre à ce sujet. Notre ex-collègue et aujourd'hui sénateur de la Manche, Sébastien Fagnen avait lui, posé une question au gouvernement avant l'été. C'est en étant tous unis que nous allons pouvoir ainsi faire entendre la voix de notre territoire. C'est pour cela que nous nous sommes associés à cette motion.

Voilà les quelques propos qu'avec le groupe, nous voulions partager avec vous en ouverture de notre matinée de travail.

[Texte](#)

[Vidéo](#)



Ouverture de la séance plénière

13/02/2026

Intervention de Dominique Hébert



[Retranscription] Monsieur le Président, très rapidement, effectivement, je crois que l'on peut souscrire assez largement aux propos que vient de notre collègue Philippe Gosselin. On partage même certaines références musicales ! Mais on restera vigilant quand même ! Donc, je prends un exemple avec la référence musicale que nous a donné notre collègue, les paroles suivantes, c'est » chacun fait ce qui lui plaît, plaît, plaît ». Donc on l'a vu, Philippe Gosselin l'a dit à l'instant, à l'Assemblée nationale, il a voté un budget contre l'avis de son groupe. Je vois que chacun fait ce qui lui « plaît, plaît, plaît » à l'Assemblée nationale. Mais parfois ce n'est pas toujours le cas dans notre Assemblée puisqu'on a vu un collègue qui n'a pas voté comme son

groupe de la majorité en subir les foudres. C'était juste au passage sans raviver les choses et remuer le couteau dans la plaie.

Cela étant, je partage les propos, oui il faut qu'on soit présents. Et ce sera un des objets du DOB et des enjeux de des prochaines années. Il faudra qu'on soit extrêmement présents, qu'on ait la capacité d'anticiper pour préparer le territoire à l'avenir et accompagner les industriels dans les projets qu'ils doivent mettre en œuvre. Mais accompagner les industriels, ce n'est pas faire en sorte que les bâtiments industriels puissent pousser, c'est aussi garantir la qualité de vie. On y est tous très attachés. C'est un territoire où on l'a vu, avec les chiffres du préfet récemment, l'insécurité est moins prégnante que dans de nombreuses autres régions. En revanche, on sait qu'il y a de nombreuses problématiques sociales, des problématiques de santé mentale. On rencontre aussi ces problématiques dans les collèges, on voit que les commissions de discipline s'accroissent. On voit aussi ces problématiques dans les écoles - Karine

Duval pourrait en témoigner - dès les écoles maternelles et le plus jeune âge, des enfants de 7-8 ans qui posent des problématiques extrêmement compliquées pour le pour les enseignants dans la gestion du quotidien. Et tout ça, souvent c'est dû à des problématiques de santé mentale. J'ai pris pour habitude de dire en ce moment qu'on n'a pas forcément besoin de plus de policiers municipaux, de policiers nationaux. Mais on a besoin de plus de soignants, notamment dans le secteur de la santé mentale. Et je crois que l'État aujourd'hui, Monsieur le Président, vous l'avez dit, n'est pas suffisamment au rendez-vous - L'industriel avance vite, on l'a vu avec les projets annoncés, la présentation des projets annoncés à la CLI d'Orano cette semaine. Vous l'avez vu tous les projets qui vont émerger déjà très rapidement. Les travaux vont démarrer dans les tout prochains mois. Et on attend toujours, nous, la nomination d'un préfet coordinateur de ce projet Aval du futur. Je crois qu'il faut qu'on avance en meute sur ce dossier-là. Et pour l'instant, l'État n'est pas forcément

au rendez-vous. Et nous, au niveau du département, même si on partage les objectifs, il faudra qu'on soit quand même vigilants à être présents sur tous les enjeux de qualité de vie des habitants. De ceux qui vont arriver, mais aussi de ceux qui y vivent depuis longtemps.

On a des enjeux autour du vieillissement aussi. Comment on va être capable d'accompagner les collectivités sur les politiques en direction des seniors pour le maintien à domicile, le bon accueil dans les EHPAD. Là, sont des enjeux aussi extrêmement forts. On a un mur du vieillissement devant nous et pour l'instant, je crois qu'on a encore un certain nombre de choses à faire.

On entend beaucoup parler ce matin du désendettement. C'est vrai que c'est quelque chose d'important, mais on a aussi des politiques sociales et d'accompagner les territoires pour pouvoir maintenir la qualité de vie parce que sinon le train passera et dans quelques années, les gens nous diront, mais qu'est-ce que vous avez fait ?

Je crois qu'on est à une période charnière et il faut absolument qu'on avance collectivement, en bonne intelligence, pour atteindre ces objectifs et accepter parfois des différences que l'on peut avoir. Parce que je crois que dans les enjeux d'investissement, on peut avoir des choix qui diffèrent entre

une route ou d'autres solutions multiples en termes de mobilité, puisque vous l'avez dit, Monsieur le Président, les mobilités sont aussi un enjeu du territoire important. Et je crois qu'on peut aussi accepter les choix de collègues qui peuvent différer de ceux de leur groupe.

[Vidéo](#)



Rapport 0.02 > Motion concernant la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN)

13/02/2026

Intervention de Thierry Letouzé

>



Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,
Le groupe de la gauche sociale et écologique votera cette motion.

Nous la voterons sans hésitation, car elle défend l'intérêt vital de la Manche face à des acteurs — État, Régions et SNCF — qui semblent, une fois de plus, avoir la mémoire sélective et la géographie variable.

Il nous faut dénoncer le recentrage du projet sur la Vallée de la Seine. Nos industries, notre agriculture, nos ports, notre tourisme et, naturellement, les Manchoises et les Manchois ont besoin d'un territoire connecté et accessible.

Nous nous devons d'engager ce rapport de force financier sur le "saut de mouton" en gare Saint-Lazare.

Cependant, mes chers collègues, regardons les causes réelles de cette situation.

Si, dans la Manche, nous nous sentons souvent comme la cinquième roue du carrosse, ce n'est pas le fruit du hasard ou d'un mauvais sort. Nous subissons des choix de politiques publiques qui ont privilégié les axes à grande vitesse, les liaisons inter-métropoles, et la rentabilité au détriment du service de proximité. La ligne Paris-Cherbourg ou plus encore la ligne Paris-Granville, ont longtemps été les grandes oubliées de la modernisation du réseau et des matériels... et je ne parle pas des lignes interrégionales... Il suffit de regarder la Caen-Rennes pour avoir l'impression de remonter plusieurs décennies en arrière ! C'est pourtant la seule ligne transversale qu'il nous reste ! Et on cherche à nous refaire le même scénario, sous couvert, peut-être, de rentabilité, en tentant de recentrer la LNPN sur les métropoles et sur la vallée de la seine. Nous ne pouvons pas laisser les choses en l'état car le résultat de cette logique comptable pour la Manche, nous le connaissons, et nous le payons cher.

Nous devons nous opposer à la poursuite du cercle vicieux contraire à ce que la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources exige : de moins en moins de train, donc des usagers qui se tournent vers l'autosolisme, donc moins d'usagers, donc moins de train...

on connaît le principe, quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. C'est pourquoi il est important de nous battre. C'est d'ailleurs le moment de saluer ceux qui le font, ces associations d'usagers et de défense du rail dans la Manche. Elles, qui militent sans relâche pour la réouverture des lignes secondaires et des petites gares, ont souvent été bien seuls, pot de terre contre pot de fer. Elles portent pourtant une vision d'avenir : celle d'un maillage fin, écologique et social, que l'État a abandonné et que nos collectivités doivent soutenir.

Alors oui, nous voterons cette motion pour la LNPN. C'est impératif pour Cherbourg, pour le Cotentin et pour nos industries stratégiques.

Mais ne soyons pas dupes. La LNPN ne doit pas être le grain de sable qui cache le désert ferroviaire que l'on organise méthodiquement par ailleurs.

Si l'État veut vraiment respecter "l'équité territoriale" dont parle la motion, il ne suffira pas de quelques kilomètres de rails nouveaux vers Paris. Il faudra remettre en cause ce dogme de la rentabilité qui a cassé notre réseau secondaire.

Vous vous souvenez de cette publicité : « À nous de vous faire préférer le train » ? Aujourd'hui, on dit chiche ! Et oui, ça marche, il suffit de regarder l'engouement sur le tronçon Valognes/

Vote : le groupe a voté POUR



Cherbourg quand les conditions tarifaires et horaires sont réunies !

Nous voterons donc ce texte pour exiger de l'État qu'il respecte ses engagements, mais nous continuerons de porter l'idée que le train n'est pas un

produit commercial comme un autre. Il est le sang qui doit irriguer nos territoires, et pas seulement ses artères principales.

Je vous remercie.

[Texte](#)



[Vidéo](#)



Rapport 0.01 > Rapport égalité entre les femmes et les hommes 2025 et plan d'actions 2026-2028

13/02/2026

Intervention de Pierre-François Lejeune

>



Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Je veux d'abord souligner la qualité du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes 2025 qui nous est présenté aujourd'hui. C'est un document clair, utile, étayé, qui permet à notre assemblée de disposer d'un état des

lieux sérieux et d'éléments concrets pour orienter l'action publique.

Ce rapport nous rappelle une chose essentielle : l'égalité est un combat permanent et une responsabilité collective.

Il montre des avancées, et il faut les reconnaître. Mais il met aussi en lumière des inégalités persistantes, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, des parcours professionnels, des conditions de vie ou encore de la représentation dans les lieux de décision, c'est le cas ici au conseil départemental. Ces écarts traduisent des réalités vécues par trop de femmes, partout sur nos territoires.

En tant que collectivité, nous avons un rôle exemplaire à jouer. L'égalité femmes-hommes doit irriguer

l'ensemble de nos politiques publiques : dans nos ressources humaines, dans nos actions sociales, éducatives, culturelles, et dans notre soutien aux acteurs de terrain.

Pour nous, cette question est au cœur d'une exigence simple : celle de la justice sociale et de la dignité pour toutes et tous. Ce rapport est un outil pour continuer à agir, avec constance et détermination.

Je vous remercie.

Vote : le groupe a voté POUR



[Texte](#)



[Vidéo](#)



Rapport 4.01 > Numérique et territoires - La réduction des inégalités numériques

13/02/2026

Intervention de Pierre-François Lejeune

>



Monsieur le Président, cher.e.s Collègues, La délibération touche à un enjeu absolument central : la lutte contre la fracture numérique. C'est un enjeu social, territorial et démocratique.

Dans notre département de la Manche,

trop d'habitantes et d'habitants restent en difficulté face aux démarches en ligne, à l'accès aux droits, ou simplement à l'usage quotidien du numérique. Derrière ces difficultés, il y a des réalités très concrètes. Nous pensons aux seniors, aux familles en situation de précarité, aux jeunes parfois, qui se sentent mis à l'écart, voire exclus.

Ce rapport montre que notre collectivité a fait le choix d'une politique volontariste, que nous avons toujours soutenue. Cette politique est fondée sur la proximité, l'accompagnement humain et le maillage territorial. Nous trouvons que c'est une bonne approche : le numérique ne doit jamais être un

facteur de tri social, mais un outil d'émancipation et d'égalité.

Pour notre groupe, c'est une évidence : garantir l'accès aux droits, à l'information et aux services publics passe aujourd'hui aussi par l'accès réel et concret au numérique, partout sur le territoire. Cette stratégie va dans le bon sens, et nous serons vigilants à ce qu'elle continue à se renforcer au service des plus fragiles.

Je vous remercie.

Vote : le groupe a voté POUR



[Texte](#)



[Vidéo](#)



Débat d'orientations budgétaires

Rapport 5.05 > Débat d'orientations budgétaires 2026

13/02/2026

Intervention de Karine Duval

>



Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,
Ce débat d'orientations budgétaires est un moment important. Il ne s'agit pas seulement de chiffres, mais de choix politiques et de vision pour notre territoire.

Notre groupe souhaite d'abord reconnaître une réalité : la gestion du Département est prudente. La maîtrise de la dette et la recherche d'équilibres financiers sont des objectifs légitimes. Nous ne les contestons pas.

Mais là où nous aurons toujours une analyse différente, ce sera sur l'ordre des priorités, la façon de concevoir la gestion des fonds publics qui nous sont confiés au service des citoyens que nous représentons. Nous le disons, la prudence budgétaire ne doit pas se faire au détriment de la cohésion sociale.

C'est vrai, le territoire se trouve à un moment charnière. La Manche connaît des dynamiques positives : projets industriels, attractivité économique, perspectives de développement. Les derniers chiffres du chômage placent la Manche en 3ème position des départements avec le moins de demandeurs d'emploi. C'est exceptionnel. Pourtant, en parallèle, nous faisons face à des réalités lourdes : le vieillissement de la population, la montée des fragilités en santé mentale, des situations de précarité persistantes, de plus en plus d'enfants qui nécessitent d'être protégés et de familles à accompagner et des habitants qui se sentent laissés de côté.

Ces évolutions et les défis de ce siècle

doivent nous pousser à réinterroger nos priorités. Et il y a urgence, nous qui avons à agir aujourd'hui tout en préparant demain. Nous le savons, l'avenir sera fait d'une succession de crises, j'en parlais dans les propos liminaires... Ce sera aussi un avenir où nous aurons à affronter un double mur démographique, celui du vieillissement que j'évoquais à l'instant, et aussi celui de la baisse de la natalité, et avant cela de la baisse importante du nombre d'enfants scolarisés. L'avenir sera aussi de préparer notre jeunesse à un monde de plus en plus numérique, où ils devront, à la fois, acquérir un apprentissage de base tout en maîtrisant un environnement où le virtuel et ses dangers, prendront de plus en plus de place. Ce sera un défi aussi de lutte contre l'exclusion... Loin de moi l'idée de noircir le tableau, mais comme nous sommes au stade de la réflexion sur les fondamentaux qui guideront nos priorités, autant bien avoir en tête les

modèle national mérite d'être réinterrogé, oui, il faudrait faire évoluer la décentralisation, redonner ses lettres de noblesse à l'autonomie des collectivités locales etc... Enjeu national... on en parle en 2027 ? Pour le moment, nous devons faire avec la situation qui est la nôtre aujourd'hui. Nous avons, encore plus dans un Département comme la Manche, relativement épargné de la rudesse financière, le pouvoir d'agir sur nos priorités locales. Nous le voyons par les chiffres anticipés de l'exercice 2025.

La prévention au cœur !

Nous, nous vous proposons de mettre la prévention au cœur : La prévention comme dénominateur commun de l'action sociale et l'anticipation comme guide de nos autres politiques. Nous y croyons !

D'ailleurs, avons-nous réellement fait l'exercice du coût global ? Un euro investi en prévention aujourd'hui, combien d'euros économisés demain ?



Prévenir, c'est investir dans la santé, le logement, l'accompagnement des familles et la protection de l'enfance. Quand des aides éducatives sont en attente, ce sont des enfants et des familles qui attendent un soutien.

La prévention coûte toujours moins que la réparation.

Inquiétude sur les pôles d'action sociale

L'exercice à venir de recalibrage des effectifs sur les pôles d'action sociale (PAS) nous inquiète. Les pôles d'action sociale sont en première ligne auprès des publics fragiles. Réduire les effectifs, c'est allonger les délais, accentuer la pression sur les travailleurs sociaux et augmenter les risques psychosociaux.

A la lumière de cet objectif cardinal, il faudra certainement repenser la hiérarchie des investissements, car ils n'ont pas tous le même impact humain.

Investir pour les solidarités

Un euro investi dans l'enfance ou la prévention produit aussi de la valeur publique, de même que soutenir les associations, c'est soutenir la cohésion du territoire.

Soutenir les associations exemplaires comme "au fil de l'eau"

Nous vous avons d'ailleurs interpellé récemment, Monsieur le Président, sur la situation de l'association « au fil de l'eau » **petite structure qui mène le travail dont nous avons exactement besoin** : réinsérer ceux qui sont sur le bord de la route et qui, sans un coup de main adapté, seront les laissés-pour-compte du développement de notre territoire [voir notre lettre 14].

Nous en arrivons donc à un enjeu majeur qu'est la question de l'usage de la dette.

Nous pensons qu'un endettement maîtrisé au service de la prévention et de l'humain peut être un investissement utile. On s'interroge de savoir jusqu'où vous souhaitez aller dans le désendettement, jusqu'où cela est vertueux pour les Manchois. Nous pourrions définir ce qui est de la bonne dette.

Une attention constante à la cohésion sociale

Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, cher.e.s collègue, en ce temps de débat et d'orientation, notre groupe ne remet pas en cause la nécessité de sérieux budgétaire. Notre fonction nous y oblige d'ailleurs. Nous proposons simplement que ce sérieux s'accompagne d'une attention constante à la cohésion sociale. Investir dans

l'humain, c'est préparer l'avenir du territoire.

Nous sommes convaincus que ces sujets peuvent nous rassembler au-delà des sensibilités politiques, car ils touchent à l'intérêt général et à l'avenir de la Manche.

C'est dans cet esprit de dialogue et de responsabilité collective que nous souhaitons poursuivre ce débat. Et que nous échangerons, plus encore, lors de la présentation de votre budget primitif. Je vous remercie pour votre attention.

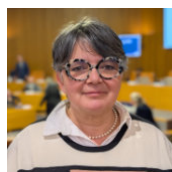
[Texte](#)



[Vidéo](#)



Vos élus



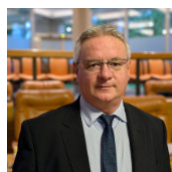
Karine Duval
Cherbourg-En-Cotentin 2
Présidente du groupe
Commission :
Affaires générales



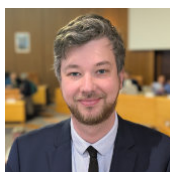
Frédérique Boury
Les Pieux
Commission :
Action sociale



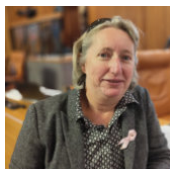
Odile Lefaix-Véron
Cherbourg-En-Cotentin 4
Commission :
Action sociale



Dominique Hébert
Cherbourg-En-Cotentin 4
Commission :
Appui aux territoires



Pierre-François Lejeune
Cherbourg-En-Cotentin 1
Vice-Président du groupe
Commission :
Action sociale



Stéphanie Coupé
Cherbourg-En-Cotentin 5
Commission :
Appuis aux territoires



Gilles Lelong
Cherbourg-En-Cotentin 5
Commission :
Attractivité et numérique



Thierry Letouzé
Cherbourg-En-Cotentin 2
Commission :
Nature et infrastructures

Calendrier

Séances plénières :

- Vendredi 3 avril 2026 à 9h30 (budget)
- Vendredi 3 juillet 2026 à 9h30

Rappel : Les séances plénières sont des assemblées ouvertes au public. Pour y assister il suffit de s'adresser à l'accueil de la Maison du département.

Les séances plénières sont retransmises sur le site du Conseil départemental.

Il est possible de les revoir en différé à cette adresse :

<https://www.manche.fr/mon-departement/lassemblee/sessions>

Commissions permanentes :

- Vendredi 13 mars 2026
- Vendredi 9 avril 2026
- Vendredi 22 mai 2026
- Vendredi 12 juin 2026
- Jeudi 9 juillet 2026

Les réunions de la commission permanente ne sont pas ouvertes au public.

Consultez les délibérations :

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site manche.fr :

<https://www.manche.fr/mon-departement/lassemblee/actes/tous-les-actes>

La lettre

Cette lettre peut être téléchargée sur notre site : www.gse50.fr/lettres

N° 15 > mars 2026

Directrice de publication : Karine Duval

Contacts

Courriel : groupe.gse50@manche.fr

Tél : 02 33 05 97 92

Courrier : Conseil départemental de la Manche, 50050 Saint-Lô Cedex

Collaborateur du groupe

Martial Defoy : martial.defoy@manche.fr

Twitter : [@gse_cd50](https://twitter.com/gse_cd50)

Facebook : facebook.com/gse.cd50

Youtube : [@gauche.cd50](https://youtube.com/gauche.cd50)